



Retrouvez votre conseiller près de chez vous

Les conseillers des CCI sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans votre projet de Fabrication additive.

Départements 16 et 17

Didier WALT
CCI Rochefort
05 46 84 11 84
d.walt@rochefort.cci.fr

Départements 19, 23, 24, 47 et 87

Imane EL YOUNSI
CCI Creuse
05 55 51 96 60
ielyounsi@creuse.cci.fr

Départements 79 et 86

Louise AVERTY
CCI Vienne
05 49 60 98 09
laverty@poitiers.cci.fr

Département 33

Éric JOURDAIN
CCI Bordeaux Gironde
05 56 79 52 61
ejourdain@bordeauxgironde.cci.fr

Départements 40 et 64

Beñat JAUREGUY
CCI Bayonne Pays Basque
05 59 46 59 82
b.jaureguy@bayonne.cci.fr

www.usinedufutur.fr



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Innovons aujourd’hui, explorons demain

ÉCONOMIE



Intégrer la fabrication additive dans votre entreprise

La Région soutient les projets d'innovation
des entreprises régionales sur la thématique
de l'Usine du Futur.

U USINE
DU FUTUR

En partenariat

**CCI NOUVELLE
AQUITAINE**

cetim



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Innovons aujourd’hui, explorons demain

Découvrez les avantages du parcours « Fabrication additive »

LE MOYEN D'AMÉLIORER LA PERFORMANCE DE VOTRE ENTREPRISE

La Fabrication additive permet de fabriquer un objet par ajout de matière, couche par couche, à partir d'un fichier numérique. Cet ajout de matière peut se faire selon plusieurs procédés et avec des matériaux variés. Ouvrant la voie à un nouvel écosystème industriel, économique, scientifique, social, sociétal..., la Fabrication additive, combinée aux autres techniques de fabrication existantes, a un impact sur les coûts, les performances, les délais, la capacité d'innover.

LES 5 ENGAGEMENTS SUR 12 MOIS

- « Réaliser un état des lieux pour mesurer l'intérêt d'intégrer la Fabrication additive dans l'entreprise.
- « Analyser son impact sur la stratégie, l'organisation et les compétences en interne.
- « Identifier la technologie la mieux adaptée.
- « Orienter vers un accompagnement pour la mettre en œuvre de manière opérationnelle.
- « Mettre en réseau et animer la communauté « Fabrication additive ».

UN SUIVI PERSONNALISÉ ET CONTRACTUALISÉ

Le parcours « Fabrication additive » est un des parcours « Usine Du Futur » soutenus par la Région Nouvelle-Aquitaine.

C'est un programme d'accompagnement proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine, le CETIM (Centre Technique des Industries Mécaniques), la CCI Nouvelle-Aquitaine et avec le soutien des CCI du territoire.



Inscrivez dans votre stratégie le parcours « Fabrication additive »

VOUS ÊTES

- « une PME, PMI ou ETI implantée en Nouvelle-Aquitaine qui fabrique des produits propres ou en sous-traitance

VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER

- « D'un diagnostic personnalisé.
- « De formations.
- « D'un accompagnement individuel et collectif.
- « D'une aide financière de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les 3 étapes du parcours « Fabrication additive »

ÉTAPE 1

Un conseiller CCI réalise un état des lieux avec le soutien d'un expert du CETIM pour une analyse individuelle.

OBJECTIFS

- « Éclairer et objectiver les enjeux, les besoins.
- « Étudier la faisabilité d'intégrer la Fabrication additive.

DURÉE : 1 à 3 jours.

COÛT : Financement pris en charge par la Région Nouvelle-Aquitaine, le CETIM et les CCI.

ÉTAPE 2

L'entreprise choisit un consultant parmi ceux sélectionnés par le comité de pilotage pour un accompagnement individuel de 4 jours sur site.

L'entreprise participe à 4 jours de formation collective en atelier avec des spécialistes de la Fabrication additive.

OBJECTIFS

- « Accompagner l'entreprise dans une démarche d'intégration de la Fabrication additive.

ÉTAPE 3

L'entreprise peut conduire avec des partenaires techniques des études pour valider son choix technologique à travers des POC (Proof Of Concept).

OBJECTIFS

- « Finaliser la réalisation du cahier des charges.

DURÉE : À définir avec le prestataire retenu.

COÛT : À la charge de l'entreprise. Les études conduites peuvent être soutenues financièrement par la Région.